Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 62 (2000)

Heft: 5

Rubrik: ASETA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les nouvelles prescriptions en vigueur dès le 1er janvier 2000

Permis de conduire G: inclut la théorie pour les motocycles légers

Depuis le 1^{er} janvier 2000, la réussite du permis de catégorie G, autorisant les jeunes dès 14 ans à conduire les cyclomoteurs et les tracteurs, est désormais valable pour la théorie du permis F qui leur permet, dès 16 ans, de conduire des motocycles légers.

ASETA. De nombreux jeunes passent leur permis G à 14 ans et font leur entrée dans le monde motorisé. Pour cela, ils se préparent à l'examen en suivant les cours mis sur pied par l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture/ ASETA et ses sections qui se basent sur le manuel édité par les Services automobiles pour les catégories F et G. Le

but de ces jeunes est de conduire un cyclomoteur et/ou un tracteur — s'ils sont issus de milieu agricole — dont la vitesse est limitée à 30 km/h.

Suite à la modification de la loi sur la circulation routière, le questionnaire et la matière d'examen de la cat. G ont été complétés de façon à étendre la validité de la théorie à la cat. E Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2000, la théorie passée à l'examen du permis G est aussi valable pour le E. Une option intéressante: rouler à 45 km en passant l'examen pratique à 16 ans sur une moto dont la vitesse n'excédera pas 45 km/h et avec la théorie derrière soi!

Les jeunes instruits par les sections



Catégorie G: ls formation approfondie des sections procure de l'assurance pour l'examen.

cantonales de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture bénéficient d'une formation approfondie pour passer les examens théoriques G et F. Pour tous renseignements concernant les dates et lieux des cours et des examens pour cat. G, s'adresser aux gérants et aux moniteurs des sections, ou à l'ASETA, tél. 056 441 20 22.

Cours de conduite G 40: 2 jours, 20 leçons

Prix pour les
deux journées Fr. 490.—
Montant rétrocédé
par le FSR à la fin
du cours
Prix net
Fr. 60.—
Fr. 430.—

Afin de suivre le cours de conduite G 40, un tracteur limité à 30 km/h suffit. Néanmoins, celles ou ceux qui désirent passer la partie pratique du permis F avec un tracteur, devront avoir un modèle roulant à 40 km/h.

Infos et inscription:

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Ausserdorfstrasse 31, 5223 Riniken
Téléphone 056 441 20 22
Fax 056 441 67 31
www.agrartechnik.ch

E-mail: zs@agrartechnik.ch

